



Projet Pédagogique

2022/2023

SOMMAIRE

I – Effectifs au 24 novembre 2022

II – Fonctionnement Pédagogique

III – Recrutement

IV – Répartition de la Charge des Travaux du Conseil d'Établissement

V – Planning des Cours

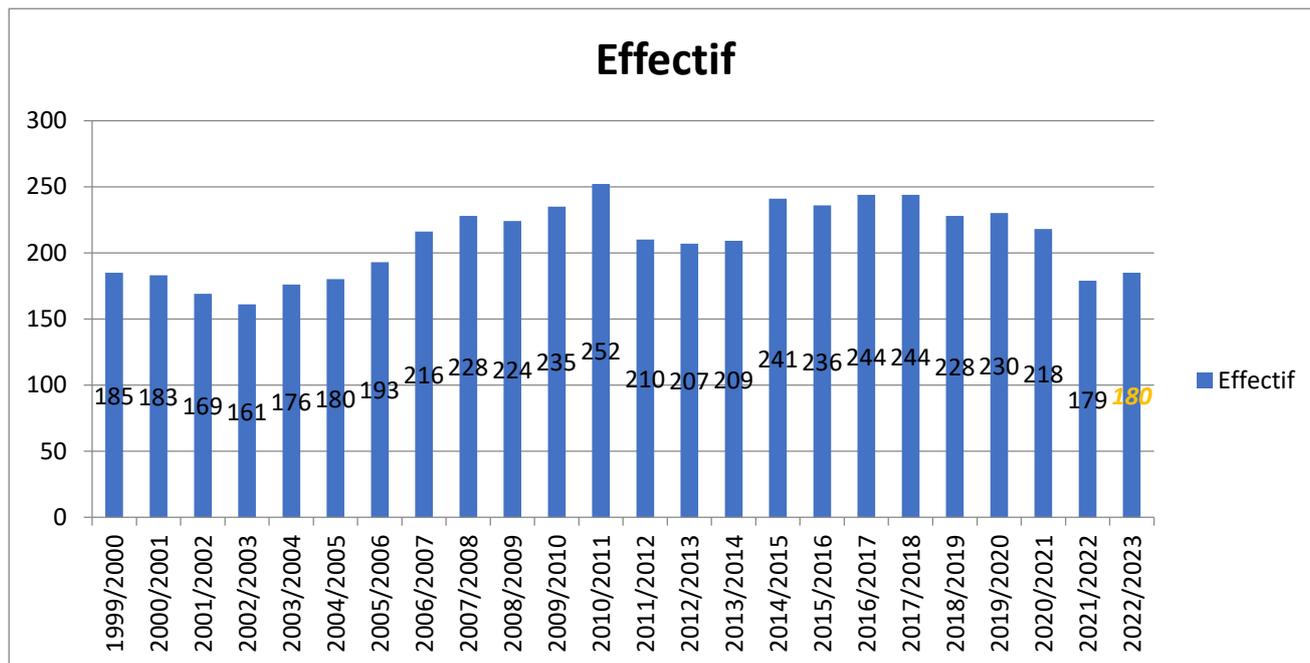
VI – Liste des Enseignants

TEL. 03 88 09 79 33 **FAX.** 03 88 09 08 76 **MAIL.** emcn@lacistine.com **SITE INTERNET.** www.emcn.fr

Ecole de Musique Associative, siège social : 12, rue du Général Koenig 67110 Reichshoffen
Adresse postale: 12, rue du Général Koenig 67110 Reichshoffen
Numéro de compte : 10278 01880 00018410145 02 Numéro SIRET : 424 397 107 00014

I. Effectifs

A. Inscrits



Au 24 novembre 2022, l'EMCN compte 180 élèves inscrits, dont 56 nouvelles inscriptions, représentant 191 disciplines suivies. Voici en détail les données :

B. Répartitions des effectifs

1. Répartition par tranche d'âges

- Adultes (18 ans et plus) : 57
- Moins de 18 ans : 123

2. Répartition en pré-instrumentation

Jardin Musical	8
Eveil 1	5
Eveil 2	10

TEL. 03 88 09 79 33 **FAX.** 03 88 09 08 76 **MAIL.** emcn@lacastine.com **SITE INTERNET.** www.emcn.fr

3. Répartition par niveaux (*en Formation Musicale*)

Cursus	Âge moyen	Niveau	Effectifs	Classes
Jardin Musical	3 - 4 ans	1	8	2
Eveil Musical	5 ans	1	5	1
	6 ans	2	10	1
Ier Cycle	7 - 11 ans	1	17	2
	8 - 12 ans	2	11	2
	9 - 13 ans	3	9	2
	10 - 14 ans	4	6	1
IIème Cycle	11 - 15 ans	1	11	2
	12 - 16 ans	2	3	1
Cursus Ados	12 - 18 ans	1	2	1
Cursus Adulte	18 ans et +	1	20	1

4. Répartition par pratique instrumentale/vocale

- Elèves *1 instrument* : 141
- Elèves *2 instruments* : 7
- Elèves *3 instruments* : 2
- Elèves *Pratique Collective seule* : 15

5. Répartition par instruments/disciplines

Type d'instrument	Nombre
<i>Bois (24)</i>	
Basson	0
Clarinette	5
Flûte à bec	3
Flûte traversière	10
Hautbois	2
Saxophone	4
<i>Cuivres (13)</i>	
Trompette	6
Cor	1
Trombone	4
Euphonium	2
Tuba	0
<i>Total vents : 37</i>	
<i>Cordes</i>	
Guitare	21
Harpe	8
Violon	9
Violoncelle	0
Piano	43
<i>Total Cordes : 81</i>	
<i>Autre</i>	
Percussions/Batterie	16
Synthétiseur	4
Accordéon	0
Chant	22
<i>Total autre : 43</i>	
Total instruments EMCN : 161	

TEL. 03 88 09 79 33 FAX. 03 88 09 08 76 MAIL. emcn@lacastine.com SITE INTERNET. www.emcn.fr

6. Répartition par Pratiques Collectives

- Atelier Voix : 15
- Chant choral : 43
- Ensemble de percussions : 10
- Ensemble de guitare 1 : 5
- Ensemble de guitare 2 : 6
- Orchestre des Jeunes Débutants : 6

7. Répartition des élèves par Commune

Elèves CCPN : 161	Elèves hors CCPN : 22 (16 communes)
<ul style="list-style-type: none">• Dambach : 3• Gumbrechtshoffen : 5• Gundershoffen : 20• Mertzwiller : 0• Mietesheim : 4• Nehwiller : 2• Niederbronn : 56• Oberbronn : 16• Offwiller : 4• Reichshoffen : 40• Rothbach : 0• Uttenhoffen : 0• Windstein : 0• Zinswiller : 2	<ul style="list-style-type: none">• Baerenthal : 2• Bischwiller : 1• Eguehshardt : 1• Enqwiller : 1• Forstheim : 1• Froechwiller : 1• Griesbach : 4• Haguenau : 2• Langensoultzbach : 1• Monterhouse : 1• Morsbronn : 1• Obersteinbach : 1• Philipsbourg : 3• Uberach : 2• Uhlwiller : 2• Woerth : 1

8. Effectif des élèves subventionnés par les Orchestres d'Harmonie du Canton

GUMBRECHTSHOFFEN	NIEDERBRONN	OBERBRONN	OFFWILLER	REICHSHOFFEN
4	4	2	3	8

Total : 21

9. Nombre de défections (non comptabilisé dans les données précédentes)

- a) *Abandon après inscription* : 7
- b) *Annulation pour dossier incomplet* : 3

10. Nombre sur liste d'attente : 4 (2 en chant – 2 en piano)

TEL. 03 88 09 79 33 FAX. 03 88 09 08 76 MAIL. emcn@lacastine.com SITE INTERNET. www.emcn.fr

Objectifs pédagogiques :

- développer les classes de cuivres, de bois et de violoncelle par la présentation des classes en souffrance en classe d'éveil et si possible en temps scolaire.
- Recréer un ensemble à cordes dans les 2/3 ans.

II. Fonctionnement Pédagogique

La musique est un langage artistique que nous souhaitons mettre à la portée de tous. « Faire de la musique » ne signifie pas uniquement de jouer d'un instrument. La compréhension, la maîtrise de la langue musicale, le respect de l'autre, l'écoute, la mémorisation, l'interprétation d'un texte et son placement dans son contexte historique font également partis des apprentissages attendus.

L'apprenant musicien (enfant ou adulte) doit être préparé à la pratique instrumentale, mais aussi à la pratique collective. C'est pour cela que notre enseignement, après une ou deux années d'éveil pour les plus jeunes, inclut dans son cursus en plus du cours individuel d'instrument et du cours collectif de formation musicale, une pratique collective, obligatoire en premier cycle et fortement conseillée dans les cycles supérieurs. Point crucial de l'enseignement artistique, la pratique collective est un pré-requis incontournable afin de préparer nos élèves à rejoindre les associations musicales du Canton de Niederbronn-Les-Bains.

C'est donc l'élève qui est placé au centre de la formation artistique, les différents champs d'apprentissage (instrument, Formation Musicale, Pratique Collective) étant reliés les uns aux autres.

A. L'éveil Musical

Etape importante et fondamentale de la formation initiale des jeunes musiciens, l'éveil musical contribue à aborder les éléments fondamentaux de l'apprentissage musical : l'ouverture aux musiques, l'approche ludique de l'écoute, les jeux musicaux pour éveiller le corps et l'esprit au milieu sonore.

1. Le Jardin Musical

Introduction aux classes d'éveil musical, le Jardin Musical est particulièrement adapté aux enfants de 3 à 4 ans. L'enfant découvre la musique à travers les expériences qu'il réalise avec son corps, sa voix et les percussions de l'instrumentarium. Les parents sont régulièrement conviés à ce cours afin de partager et découvrir avec leurs enfants ce merveilleux univers qu'est celui de la Musique !

Durée du cours : ½ heure.

2. L'éveil 1^{ère} année

L'éveil musical permet au musicien en herbe de cultiver son oreille, de développer ses aptitudes rythmiques, de coordonner ses gestes, de prendre conscience des formes musicales, de développer son sens social.

Durée du cours : 1 heure.

TEL. 03 88 09 79 33 FAX. 03 88 09 08 76 MAIL. emcn@lacastine.com SITE INTERNET. www.emcn.fr

3. L'éveil 2^{ème} année

L'enfant découvre maintenant les prémices de la lecture et de l'écriture musicale tout en améliorant les notions abordées lors de l'éveil 1^{ère} année..

Ce sera également l'année de son instrumentation : la présentation des instruments enseignés à l'école de musique, avec une incitation particulière à pratiquer un instrument d'orchestre (vents et cordes frottées), aidera l'élève à faire son choix dans les meilleures conditions.

B. La Formation Musicale

La Musique étant un langage, elle possède, comme toutes les autres langues, ses codes, ses règles et son écriture. La Formation Musicale (anciennement appelée Solfège) est là pour aider nos apprentis musiciens à la maîtriser. Ce qui fait que son apprentissage est incontournable et indispensable...

Tous les élèves de l'EMCN sont tenus d'assister aux cours de F.M. et de se présenter aux contrôles de connaissances, jusqu'en fin de II^{ème} Cycle.

L'effectif des cours est en moyenne de 12 élèves. La durée d'un cours est d'une heure. L'apprentissage total est organisé en un cursus de 3 cycles d'études de durée variable, le 3^{ème} cycle n'étant proposé que sur demande.

CURSUS :

- I^{er} Cycle : 4 ans
- II^{ème} Cycle : 2 ans
- III^{ème} Cycle : 1 à 2 ans, si demande
 - Cycle Ados : 4 ans
 - Cycle Adulte : 3 à 4 ans*

Chaque cycle peut se faire sur 3 à 4 ans selon l'avancé de l'élève. Tout au long de l'année, l'élève est évalué lors de tests organisés en interne en février et en juin. Ces notes, données par l'enseignant, seront communiquées dans le carnet de correspondance.

Le passage d'un Cycle à l'autre se fait en se présentant et en validant les Examens Départementaux de fin de Cycle, organisés par le CDMC et la CEA.

C. Les Cours Instrumentaux

Tous les cours instrumentaux sont individuels. Pour les débutants (IC), les cours durent 30 minutes, mais à partir de la 4^{ème} année (IC4), l'élève peut choisir, après accord du professeur, d'avoir soit 30 ou 45 minutes de cours. Il est recommandé pour les élèves de II^{ème} Cycle (IIC), mais non obligatoire, d'avoir 45 minutes de cours (*surcoût de 20€/mois pour les résidents de la CCPN*). A partir du III^{ème} Cycle (IIIC), les cours seront d'office de 45 minutes (sans majoration de coût).

Les élèves peuvent assister au cours précédent et/ou au cours suivant le leur, sur le conseil du professeur. Il s'agit de connaître les autres élèves de la classe, de favoriser l'émulation, le travail d'ensemble.

TEL. 03 88 09 79 33 FAX. 03 88 09 08 76 MAIL. emcn@lacastine.com SITE INTERNET. www.emcn.fr

L'élève commence l'apprentissage d'un instrument en 1er Cycle après deux d'éveil. Sur avis de l'enseignant, il pourra, après sa première année d'éveil commencer l'instrument en initiation.

Pour les adolescents (à partir de 12 ans), ils pourront débiter en même temps la pratique instrumentale et la formation musicale, un cours spécifique de F.M. leur est d'ailleurs dédié (*mercredi de 18h à 19h*).

Le Cours instrumental est presque identique à celui de la F.M. Seul le IIème Cycle est plus long (4 ans) et le IIIème Cycle est considéré comme un cycle de perfectionnement. Chaque cycle se fait en moyenne en 4/5 ans selon la progression de l'élève.

D. Les Examens

L'examen est une étape importante dans l'apprentissage de la musique : les acquisitions de l'apprenant y sont évaluées à la fin de chaque année. C'est un moment qui lui permet de faire une synthèse de ses connaissances afin de lui permettre d'évaluer sa progression, ses points forts, ceux à améliorer et de bien se préparer au passage de cycle.

Durant la durée des cycles, les élèves passeront des tests de contrôles annuels tant en F.M. qu'en instrument. Ces examens se feront pendant la deuxième quinzaine de Mai, chaque année, en interne.

Les Examens de fin de Cycle seront organisés au niveau de la Communauté Européenne d'Alsace en collaboration avec le CDMC68.

En fin de Cycle I instrumental, l'élève devra préparer un morceau imposé (œuvre sélectionnée par une délégation de professeur du Département Alsace), une pièce au choix et un déchiffrage (préparé 10 minutes avant le passage devant le jury). Le jury et le centre d'examen seront déterminés par le CDMC.

Pour la fin de Cycle I de F.M., les élèves se présenteront pour l'oral devant un jury dans un lieu défini par le CDMC et présenteront : un chant préparé en cours, une épreuve de lecture de notes et de rythmes. Les épreuves écrites se feront en cours, au sein même de l'EMCN, les feuilles d'évaluation seront retournées au jury du CDMC pour correction.

E. Les Pratiques Collectives

Formation centrale à l'EMCN, la pratique collective est une étape cruciale et indispensable dans la formation du (de la) futur(e) musicien(ne) : pas de musique sans partage et échange avec les autres !

Cet enseignement n'est pas uniquement complémentaire au cours d'instrument, mais bien au cœur de la Formation Artistique, car préparatoire à la vie musicale amateur, voir professionnelle pour les élèves les plus prometteurs !

Les pratiques collectives proposées à l'EMCN sont au nombre de 9, concernant l'ensemble des élèves inscrits en cours instrumentaux.

1. L'Orchestre Des Débutants

Il est destiné à tous les instrumentistes (cordes, vents, percussions et clavier), enfants ET adultes, ayant déjà suivi une année de cours instrumental et de Formation Musicale, jusqu'à la fin du cycle I. Son but est d'apprendre les bases du jeu d'orchestre : jouer en groupe, justesse, suivre et comprendre les gestes du chef d'orchestre, s'écouter et écouter les autres.

TEL. 03 88 09 79 33 FAX. 03 88 09 08 76 MAIL. emcn@lacastine.com SITE INTERNET. www.emcn.fr

Vendredi de 17h à 18h – Reichshoffen - professeur : Claude BAEHR

2. Les Ensembles de guitares

Destinés à tous les élèves de la classe de guitare, ils permettent une approche différente de l'instrument, ainsi que la découverte du jeu collectif. Deux ateliers sont proposés en fonction du niveau.

Ensemble de guitares « débutants » : vendredi de 17h30 à 18h30 – MMA

Ensemble de guitares électriques « avancés » : vendredi de 18h30 à 19h30 – MMA

3. L'ensemble de percussions/de tambours

Il permet aux élèves e batterie et percussions de pouvoir d'élaborer un répertoire et d'affiner les techniques apprises en cours, en travaillant sur divers instruments de la famille des percussions : peaux, bois, métaux, accordées.

4. La Musique de Chambre

Destinée aux grands élèves des classes de vents, cordes, de piano et de harpe en IIème Cycle, sur avis de l'enseignant. Il se déroule en ensemble pour un cours d'une heure tous les 15jours, en fonction du nombre de formation.

Mercredi de 15h30 à 16h30 – MMA - professeur : Margaux EHRET

5. L'atelier d'improvisation

Destiné aux élèves ayant une technique instrumentale suffisante, et désireux de s'initier à la pratique de l'improvisation.

Jour et horaire à définir avec le professeur – professeur : Claude BAEHR

6. Les Chorales

Elles sont destinées prioritairement aux élèves de piano, harpe, synthétiseur, aux élèves ne pratiquant pas encore d'instrument, à ceux qui sont en première année de pratique instrumentale et à tous ceux qui souhaitent chanter !

Mercredi de 14h à 15h ou de 15h à 16h – La Castine – professeur : Aurore Schiby

7. L'Atelier de Musique Celtique et Balkanique

Destiné en priorité aux classes d'accordéon, flûtes (traversière et/ou bec), violon, guitare et percussions. Peuvent s'y adjoindre d'autres instruments en particulier pour la musique balkanique. Dans cet atelier, les élèves découvriront l'aspect celte et balkanique de la Musique par des thèmes populaires.

Samedi - Professeur : Philippe RIEHL

TEL. 03 88 09 79 33 FAX. 03 88 09 08 76 MAIL. emcn@lacastine.com SITE INTERNET. www.emcn.fr

8. L'Ensemble de cuivres

Destiné aux élèves des classes de cuivres d'un niveau avancé (à partir de la fin de 1er Cycle) souhaitant se perfectionner à travers un répertoire large et éclectique.

9. L'ensemble de cordes (septembre 2023)

Comme pour les vents, cet ensemble est destiné principalement aux cordes frottées (violon, alto, violoncelle, contrebasse). Les élèves ayant déjà suivi au moins trois années de pratique instrumentale sont appelés à participer à cet atelier. Il est complémentaire de l'Orchestre des Débutants.

Il permettra de découvrir le répertoire riche et vaste de l'orchestre de chambre, conduisant peut-être à une pratique amateur régulière. Un piano et/ou une harpe peut y être incorporé.

A partir de septembre 2023 – professeur : Emilie MELLARDI

NOTES IMPORTANTES :

- **En 1er Cycle**, les pratiques collectives sont **obligatoires**. Elles sont nombreuses et peuvent répondre à tous les goûts. Certains ateliers sont réservés aux instruments d'orchestre (vents, cordes, percussions), d'autres sont pensés pour les instruments polyphoniques (piano, harpe).
- La Chorale est destinée aux élèves en 1^{ère} année d'instrument et aux élèves pianistes et harpistes.
- Les ateliers de guitares, d'Orchestre des Débutants, d'atelier de tambours sont eux destinés aux élèves à partir de la 2^{ème} année d'instrument.
- **En 2^{ème} Cycle**, les pratiques collectives ne sont plus obligatoires, mais toutefois très vivement recommandées ! Cependant, les élèves peuvent être orientés vers les sociétés de musique de leur commune (ou de celle la plus proche), s'ils le souhaitent et sur proposition du professeur et après acceptation du chef de l'orchestre concerné. L'EMCN tisse, depuis de longues années, des liens privilégiés et une collaboration active avec ces associations musicales.
- Plusieurs pratiques collectives peuvent être suivies, mais cela entraîne une facturation supplémentaire (entre 16€ et 22€/pratique collective supplémentaire.).

F. Travail d'écoute

L'objectif principal de notre école de musique est, bien évidemment, d'apprendre la musique à nos élèves. Par « apprendre la musique », on entrevoit deux axes : le premier étant s'apprendre à jouer et le deuxième, tout à fait complémentaire, est d'apprendre à écouter.

Afin de favoriser l'apprentissage de cette écoute, nous proposons aux élèves en classe de F.M., d'instrument, de pratique collective, de venir assister à des concerts par des professionnels, de participer à des master class. Ceci est réalisé en organisant des sorties à l'Opéra, au Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg, chez un facteur d'instruments, à La Castine, au Moulin 9, etc.

Nous serons amenés à développer, à ce moment-là, leur sensibilité et surtout leur musicalité. Un travail préparatoire sera effectué avec eux afin de les préparer à une bonne écoute. A posteriori, les enseignants et les élèves discuteront de ce qui a été entendu afin d'assurer un suivi dans l'apprentissage de l'écoute et de faire des liens avec les éléments appris en cours

TEL. 03 88 09 79 33 **FAX.** 03 88 09 08 76 **MAIL.** emcn@lacastine.com **SITE INTERNET.** www.emcn.fr

III. Recrutement/Actions culturelles

Afin de pouvoir atteindre les objectifs que l'on attend de notre école de musique, amener des jeunes musiciens dans les orchestres d'harmonie du Canton, il faut de la ressource et donc des élèves à former. Pour cela, plusieurs outils sont à notre disposition. Le plus important est l'action en direction du public scolaire, en particulier les classes de CE2, CM1 & CM2. Avec l'aide et les conseils du musicien intervenant de l'EMCN, divers projets seront élaborés avec l'équipe enseignante des groupes scolaires concernés. Outre le suivi de ces projets et l'action culturelle en milieu scolaire, l'autre objectif est de présenter les classes déficitaires de l'EMCN : les bois (en particulier le hautbois et le basson), les cuivres (le cor en particulier) et les cordes (violoncelle et contrebasse).

A. Actions en milieu scolaire

Afin de nous faire connaître auprès de notre public premier, les enfants, nous poursuivons notre politique d'interventions en milieu scolaire sur les communes de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn.

Ces interventions peuvent prendre plusieurs formes, du simple cours de culture musicale à l'élaboration de projets plus ambitieux dont les modalités et les contenus sont élaborés par le musicien intervenant et les directeurs des écoles. Ne disposant d'une enveloppe que de 250 h pour l'année scolaire, un appel à projets est lancé fin août/début septembre auprès des différents groupes scolaires de la CCPN. Ces projets sont étudiés et sélectionnés par l'intervenant et le directeur de l'EMCN en fonction du nombre d'heures, du type et de la dernière participation. La réalisation des projets se font de début novembre à la fin juin.

Autre action importante en direction des scolaires : la présentation instrumentale. Réalisée par l'équipe pédagogique de l'EMCN ou en collaboration avec d'autres acteurs culturels (orchestres d'harmonie locaux, artistes invités, artistes de la saison culturelle du Moulin 9 ou de la Castine) avec la coordination de l'intervenant scolaire. Cette présentation se présente sous la forme d'un mini spectacle (30 minutes) dans une salle dédiée (salle polyvalente, salle de spectacle du Moulin 9 ou de La Castine) de préférence dans les communes des différentes écoles primaires. Afin de réduire le nombre de représentation, un regroupement des différentes classes est souhaité.

Public visé : classes de CE2 & CM1 – période : deuxième quinzaine de septembre 2023

Dernière action à exploiter afin de susciter de nouvelles vocations : réaliser des ateliers instrumentaux à l'occasion desquels les enfants de CE2 & CM1 des écoles primaires pourront toucher, jouer des instruments et ainsi se retrouver en situation de « concert ». Ce projet, s'il est choisi par les classes, se substitue au projet d'intervention en milieu scolaire afin de laisser les heures d'intervention scolaire intacte.

Public visé : classes de CE2 & CM1 – période : dans l'année scolaire 2023/2024, dates précises à définir avec les directeurs/directrices des écoles primaires.

TEL. 03 88 09 79 33 **FAX.** 03 88 09 08 76 **MAIL.** emcn@lacastine.com **SITE INTERNET.** www.emcn.fr

B. Diffusion des auditions et des manifestations de l'EMCN

De nombreuses opérations de diffusion sont mises en œuvre par l'EMCN : articles dans les DNA, spot sur TV3V, tracts et affiches envoyés aux mairies, à l'office du tourisme, à La Castine, au Moulin 9 et à toutes les écoles de la CCPN. Les informations nécessaires sont envoyées aux régies informatiques de La Castine et de l'office du tourisme pour une diffusion sur internet. Les interventions en milieu scolaire participent également à cette diffusion.

Le site Internet de l'EMCN consultable sur www.emcn.fr évolue tout au long de l'année avec des mises à jour régulières concernant l'activité de l'école de musique et ses diverses manifestations (concerts, auditions, master-class, etc...)

C. Organisation de concerts

Le but de l'organisation de concert de groupes musicaux professionnels invités est de contribuer à dynamiser la vie musicale du Canton et de promouvoir les instruments enseignés à l'EMCN. Dans cette optique, l'école de musique propose un concert/spectacle des professeurs. Ce « concert des profs » revêt différents intérêts : guider vers le choix adapté d'instrument, découvrir les enseignants dans leur vie d'artiste, créer une meilleure cohésion au sein de l'équipe pédagogique.

D. Collaborations et actions vers les orchestres d'harmonie du Canton

L'EMCN a tissé des liens particuliers avec les orchestres d'harmonie du Canton. Ces liens doivent être renforcés et entretenus. Diverses actions sont organisées :

1. Possibilité de la mise à disposition des enseignants lors des week-end de travail de ces orchestres (sur la base du volontariat et d'un défraiement des professeurs par les orchestres de 60€/séance de 2h).
2. Projets en commun (ex : les Musiciens de Brême avec la Musique Municipale de Reichshoffen et les classes de chant chorale de l'EMCN en 2014)
3. Aide à l'organisation de présentation d'instruments par les orchestres (support pédagogiques, matériel, mise en relation avec les écoles primaires)
4. Organisation d'un Festival des Harmonies (11 juin 2023 à Reichshoffen)

D'autres collaborations seront mise en œuvre à l'avenir. L'EMCN reste à l'écoute des désirs de ces orchestres et reste à leurs dispositions pour les aider au maximum de ses capacités.

TEL. 03 88 09 79 33 **FAX.** 03 88 09 08 76 **MAIL.** emcn@lacastine.com **SITE INTERNET.** www.emcn.fr

IV. Planning des Cours

Pour cette saison 2022/2023, le volume d'heures d'enseignement effectuées (toutes disciplines confondues) s'élève à **133h30** par semaine. Les professeurs parcourent 1407 km/semaine.

A. Cours théoriques

1. Initiation au milieu sonore (*Aurore Schiby*)

a) *Jardin Musical (2 cours)*

Mercredi 9h00 – 9h30 (4 élèves) & 9h30 – 10h (5 élèves)

b) *Eveil 1*

Mercredi 10h – 11h (5 élèves)

c) *Eveil 2*

Mercredi 11h – 12h (10 élèves)

2. Formation Musicale

a) *1er Cycle 1^{ère} année*

Mercredi 14h – 15h (*Doris Arbogast*)

Mercredi 15h – 16h (*Doris Arbogast*)

b) *1er Cycle 2^{ème} année*

Mardi 17h – 18h (*Doris Arbogast*)

Mercredi 16h – 17h (*Doris Arbogast*)

c) *1er Cycle 3^{ème} année*

Mardi 18h – 19h (*Doris Arbogast*)

Judi 17h30 – 18h30 (*Doris Arbogast*)

d) *1er Cycle 4^{ème} année*

Judi 18h30 – 19h30 (*Doris Arbogast*)

e) *II^{ème} Cycle 1^{ère} année*

Mercredi 17h – 18h (*Doris Arbogast*)

Vendredi 17h45 – 18h45 (*Llorenç CARBO TERRADES*)

f) *II^{ème} Cycle 2^{ème} année*

Vendredi 18h45 – 19h45 (*Llorenç CARBO TERRADES*)

TEL. 03 88 09 79 33 **FAX.** 03 88 09 08 76 **MAIL.** emcn@lacastine.com **SITE INTERNET.** www.emcn.fr

g) Cycle « Ados » (Doris Arbogast)
Mercredi 18h – 19h

h) Cycle « Adultes » (Doris Arbogast)
Mardi 19h – 20h

3. Cours instrumentaux (par départements instrumentaux)

a) Département « Bois »

- **Flûte à bec**
Doris Arbogast jeudi 16h30 – 18h Reichshoffen
- **Flûte traversière**
Cassandra Hupont vendredi 13h30 – 19h30 Niederbronn
- **Hautbois**
Margaux EHRET mercredi 14h30 – 17h15 Niederbronn
- **Basson**
Etienne BERAU pas d'élève en 2022/2023
- **Clarinette**
Romuald JALLET vendredi 16h15 – 20h Reichshoffen
- **Saxophone**
Claude BAEHR vendredi 16h30 – 19h15 Reichshoffen

b) Département « Cuivres »

- **Trompette**
Marie-Florentine SCHILLING mardi 17h – 20h Reichshoffen
- **Cor d'harmonie**
André MONTEIRO samedi 16h – 16h30 Niederbronn
- **Trombone/Euphonium/Tuba**
Abel ROHRBACH jeudi 15h30 – 19h Reichshoffen

c) Département « Percussions/Batterie »

- **Percussions**
Lilian MULLER samedi 10h – 19h Niederbronn

TEL. 03 88 09 79 33 FAX. 03 88 09 08 76 MAIL. emcn@lacastine.com SITE INTERNET. www.emcn.fr

